

Dossier : ██████████
Nom : Marina Brousseau
Objet : **Bilan social**

Date : 26 novembre 2004

Mise en situation

Au moment de notre visite du projet et de la rencontre avec le promoteur, les travaux sont complétés à environ 90 %. L'ouverture de la marina initialement prévue pour le printemps 2005 a été devancée et celle-ci s'est réalisée à la fin juin 2004, même si les travaux n'étaient pas entièrement complétés. Comme nous ne connaissions pas le nouvel échéancier, nous avons présumé, à tort, qu'il n'y avait pas d'urgence pour effectuer ce bilan.

Brousseau Marine est une entreprise qui existe depuis 1987 et qui opérait dans une bâtisse dont elle était propriétaire dans le parc industriel de Saint-Sulpice. Son propriétaire, monsieur Michel Brousseau, a travaillé depuis environ deux ans à acquérir l'ancien cabaret La cravate blanche et le terrain sur le bord du fleuve pour y relancer un projet de marina qui avait été démarré mais qui n'était pas en opération depuis une trentaine d'années.

C'est d'ailleurs sur la base d'une demande de permis à la municipalité en 1968 et sur présentation des plans du projet de l'époque, que monsieur Brousseau a pu obtenir un permis d'entretien du ministère de l'Environnement, lui permettant de draguer le lit du fleuve pour en faire une marina de 99 places, dont 75 étaient disponibles cet été. Ce type de construction est maintenant interdit, à moins de jouir d'un droit acquis pour une marina existante.

Monsieur Brousseau a également aménagé son garage d'entretien mécanique et de carrosserie dans la bâtisse qui abritait l'ancien cabaret, de même que son centre de vente de pièces et d'accessoires, au deuxième étage. Le projet comprend aussi la construction et l'aménagement d'une terrasse extérieure et d'un bar, de même que d'une piscine. Cinq salles de douches individuelles et une salle de lavage à l'intention des locataires de quais viennent compléter le tout.

Impact sur l'emploi

Le projet ajoute environ vingt-cinq emplois, la plupart saisonniers, aux cinq emplois réguliers de Brousseau Marine avant le projet. Les nouveaux emplois sont ceux liés aux opérations du bar terrasse, de l'entretien des lieux et des quais, d'un gardien de nuit, de préposés à l'accostage et aux manœuvres des bateaux ainsi qu'au stationnement.

Monsieur Brousseau a supervisé lui-même la plupart des travaux pour lesquels il a donné priorité aux entreprises de construction et de service dont les propriétaires sont aussi des clients de la marina. Les principaux contrats accordés l'ont été pour l'électricité, la construction du bar, le pavé uni et la pose du gypse. Il reste également le pavage du stationnement et l'aménagement paysager à compléter au printemps.

Conclusion

Comme ce dossier a été référé à Solim par le directeur général de la FTQ-Construction, monsieur Jocelyn Dupuis, qui est lui-même un locataire de quai, on peut présumer que les règles inhérentes à l'industrie de la construction ont été respectées. Monsieur Brousseau nous a déclaré que le projet a fait l'objet de plusieurs visites tant du ministère de l'Environnement, que de celui de la Faune et des Parcs, de la Commission de la construction du Québec et qu'il n'y a aucune plainte pendante et que la seule dérogation émise par l'environnement aurait été retirée.

Marina Brousseau n'a, à ce jour, utilisé que 500 000 \$ du montant de 1 100 000 \$ qui a été autorisé, mais compte se prévaloir du solde disponible pour compléter l'aménagement au printemps.

Réjean Leblanc
Agent de développement